



Contribution MMG au congrès de l'ESS

—
Juin 2024



— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT —





Si les effets sur la santé seront importants dans l'Hexagone, ils le seront encore davantage en Outre-mer. Avec sa proximité territoriale, la Mutuelle MMG pourra agir au plus près de ces territoires pour inventer les solutions les plus adaptées et accompagner les populations.

La tendance générale du modèle économique libéral est de se substituer au recul de l'État dans des domaines essentiels au bien-être du citoyen.

La différence est que si la République s'attachait à préserver l'égalité des chances, l'économie de marché repose sur un paradigme de la solvabilité et de la rentabilité.

La solvabilité exclut totalement ceux et celles qui ne possèdent pas de pouvoir d'achat.

La rentabilité exige que le niveau des prix garantisse que les offreurs puissent produire prioritairement des marges destinées à accroître la richesse des entrepreneurs..., rendant, là encore, l'accès à la satisfaction des besoins plus difficile, uniquement à la portée de clients qui peuvent acheter...

L'éducation, la sécurité, l'alimentation, les loisirs et surtout la santé s'adressent de plus en plus à une minorité, relevant de l'élite, au détriment d'une majorité, de plus en plus en marge du bien-être matériel.

La santé est un facteur de bien-être de premier plan dans la société post-industrielle.

Quand on parle de santé, on se situe dans le même ordre de pensée que la pyramide de Maslow : on va des besoins vitaux (les actes médicaux minimum pour protéger la vie...) jusqu'aux besoins d'accomplissement (les actes relatifs à la perception et à l'estime de soi).

C'est donc un champ essentiel de la vie qui devient accessible non plus au nom des grands principes égalitaires de la République, mais en fonction des moyens possédés par chacun.

Cette logique d'exclusion nécessite la production d'un espace alternatif où la majorité exclue puisse trouver de quoi satisfaire ses besoins.

À titre d'exemple, nous connaissons le poids du monde associatif dans le maintien des équilibres sociaux en Outre-mer.

Malheureusement, ce secteur se trouve de plus en plus amputé de ses moyens du fait des restrictions des budgets publics.

Que faire alors ?

Il convient de produire des outils de financement, de management, d'innovation et de pérennisation des espaces alternatifs où la faiblesse (voire l'absence...) de lucrativité ne serait pas un handicap, mais plutôt la règle.

Il convient d'adapter tous les environnements publics afin que l'exclusion soit l'exception et non la règle (adaptation des transports en commun aux personnes en situation de handicap, création d'espaces de transmission où le lien intergénérationnel serait source de progrès pour toutes les générations...).



Il convient enfin de repenser l'innovation sociale en créant des outils adaptés à des populations aujourd'hui exclues s'agissant des activités destinées aux seniors, des conditions d'attribution de crédits ou d'assurance à l'adresse des seniors, de la défiscalisation du bénévolat destinée à relancer la participation des seniors dans l'activité associative ; les règles de comptabilité et les dispositifs d'accès à des financements devraient être rendus plus accessibles à des structures d'utilité sociale reconnue.

Il convient pour les structures mutualistes, véritables institutions de proximité de nos réalités insulaires, d'accroître leur implication dans le soutien aux activités d'utilité sociale. Cela soulève l'absolue nécessité de créer des outils de mesure de l'utilité sociale, véritable alternative au paradigme dominant de la rentabilité.

Enfin, il convient d'encourager la généralisation des applications dans le domaine du développement durable : collecteur d'eau de pluie dédié au sanitaire afin de réserver l'eau potable à la consommation corporelle et alimentaire, généralisation du recours au photoélectrique par le biais d'aides à l'équipement, encouragement à la préservation des espaces lacustres en aidant à leur découverte et à leur exploitation contrôlée, encouragement aux comportements d'anticipation des risques naturels (tremblement de terre, cyclone, tsunami, volcanisme...). Une proposition de résolution sur une meilleure prise en compte du changement climatique a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le jeudi 30 mai 2024. Ce texte orienté vers l'érosion des territoires insulaires a été porté par un député de la Martinique avec la ferme ambition d'adresser un message à l'exécutif.

Concernant le financement, les députés, notamment de la majorité, ont indiqué qu'il fallait un financement dédié puisque viendront bientôt le plan numéro 3 d'adaptation au changement climatique et la loi pluriannuelle énergie-climat. Nous espérons que ces textes porteront des moyens financiers, notamment dans la loi de finances 2025, afin que les députés proposent les amendements nécessaires pour obtenir des financements et permettre aux villes côtières et insulaires de prendre véritablement la mesure du changement climatique et singulièrement du recul du trait de côte.

Exemple d'adaptation dans un des Territoire en Outre-mer :

Face aux conséquences climatiques, pas d'autre choix que de s'adapter. À l'extrême nord de la Martinique, le Prêcheur : cette commune est confrontée à l'érosion de son littoral. Pour faire face aux défis climatiques de demain, un de ses quartiers va être relocalisé. En effet, depuis 6 ans, dans les hauteurs de cette commune, les habitants collaborent avec des architectes et des urbanistes pour construire une future ville et installer des habitants.

Notons qu'alors que nous partageons plusieurs caractéristiques particulières avec les autres territoires éloignés du continent européen, chaque terre possède ses spécificités géographiques et historiques...

En 2024, l'économie sociale et solidaire en Outre-mer se caractérise par plusieurs traits principaux :

1. Développement durable : Les entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire en Outre-mer mettent en avant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Elles favorisent par exemple l'utilisation de produits locaux, la réduction des déchets et la promotion des énergies renouvelables.



2. Solidarité et inclusion sociale : L'économie sociale et solidaire en Outre-mer s'engage fortement en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale. Elle favorise l'emploi des personnes en difficulté d'insertion, soutient les initiatives locales en faveur des plus démunis et promeut l'égalité des chances.
3. Innovation sociale : Les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Outre-mer font preuve d'innovation en proposant de nouveaux modèles économiques et des solutions originales pour répondre aux besoins de la population. Ils développent par exemple des projets collaboratifs, des coopératives d'activités ou des circuits courts.
4. Implication citoyenne : L'économie sociale et solidaire en Outre-mer repose sur une forte implication des citoyens dans la prise de décision et la gouvernance des entreprises et organisations. Les habitants sont encouragés à participer activement à la vie économique et sociale de leur territoire.
5. Dynamisme économique : L'économie sociale et solidaire en Outre-mer contribue de manière significative au dynamisme économique de ces territoires en créant de l'emploi, en favorisant l'entrepreneuriat local et en soutenant le développement des filières économiques durables.

En somme, l'économie sociale et solidaire en Outre-mer en 2024 se caractérise par son engagement en faveur du développement durable, de la solidarité et de l'innovation sociale, tout en impliquant activement les citoyens dans la construction d'un modèle économique plus juste et solidaire.

Les mutuelles continuent d'être des acteurs importants dans le domaine de la santé et de la protection sociale, offrant des solutions adaptées aux besoins des habitants de l'île. Les mutuelles en Outre-mer sont dynamiques et innovantes, proposant de nouveaux services et prestations pour mieux répondre aux attentes de leurs adhérents. De plus, la solidarité et l'entraide sont des valeurs fortes au sein du mouvement mutualiste en Outre-mer, ce qui renforce sa position et sa légitimité dans la société.